

## Obtenir des informations

Pour obtenir des nouvelles de votre proche, vous pouvez joindre le service au **01.30.75.42.78 tous les jours à partir de 11h30**. Un membre de l'équipe soignante vous renseignera. Veuillez éviter d'appeler en dehors de cette tranche horaire car l'équipe paramédicale se trouve auprès des patients. **Aucune information d'ordre médical ne sera transmise par téléphone.**

Les informations médicales ne peuvent être communiquées que par un médecin à la personne de confiance que vous pouvez désigner à votre arrivée ou à un membre de votre famille.

**Pour obtenir des informations médicales**, vous pouvez :

- Prendre contact avec un interne tous les après-midi entre 15h et 18h au sein du service,
- Prendre rendez-vous avec le médecin en charge du patient en téléphonant au secrétariat au 01.30.75.53.55 entre 10h et 12h et entre 14h et 16h.

Toutes les informations concernant vos droits sont regroupées dans un tableau d'affichage à votre disposition à l'entrée du service. N'hésitez pas à le consulter.

**Afin de vous donner la possibilité d'évaluer la qualité des prestations qui vous ont été données, un questionnaire de satisfaction de votre séjour vous sera remis à votre arrivée et repris à votre sortie.**

# Livret d'accueil Hôpital de semaine de médecine

Bâtiment A - 5<sup>ème</sup> étage



Responsable de l'unité : Dr Céline GONFROY

Hospitalisation : 01.30.75.42.78 - Fax : 01.30.75.53.70

Cadre de santé : 01.30.75.53.32 - Secrétariat de programmation : 01.30.75.47.97 ou 46.33

Secrétariat d'hospitalisation : 01.30.75.53.55 - Fax : 01.30.75.44.23

Assistante sociale : 01.30.75.41.65 ou 01.30.75.44.37

## Présentation du service

Le service d'hospitalisation de semaine regroupe des lits de Neurologie, d'Endocrinologie-Diabétologie, Rhumatologie, Médecine polyvalente, Pneumologie, Gastro-entérologie et Algologie (*traitement de la douleur*).

Le service est ouvert du lundi matin 7h au vendredi après midi 17h30. L'hospitalisation est organisée par une secrétaire de programmation sur prescription médicale.

## Présentation de l'équipe

- **L'équipe médicale** est composée de plusieurs praticiens hospitaliers et d'internes.
- **L'équipe soignante** est coordonnée par un cadre de jour et un cadre de nuit. Elle est composée d'Infirmières Diplômées d'Etat (*IDE*), d'Aides-soignantes (*AS*) et d'Agents de Services Hospitaliers (*ASH*).
- Pendant votre hospitalisation, vous pourrez bénéficier sur prescription médicale, tous les jours ouvrables, d'une prise en charge avec un **kinésithérapeute**, un **orthophoniste**, un **diététicien** et un **psychologue**.
- Une **assistante sociale** appartenant au service social de l'hôpital est disponible tous les jours afin de vous aider dans vos démarches administratives. Vous pouvez la joindre au : 01.30.75.41.65 ou 01.30.75.44.37

## Organisation générale du service

Lors de votre hospitalisation, vous serez pris(e) en charge dans le service par un médecin responsable de la spécialité et un interne.

Les visites des médecins ont lieu tous les jours.

L'équipe soignante composée d'infirmières, d'aides-soignants et d'agents de services hospitalier est présente 24h sur 24.

Nous vous demandons, pour nous permettre d'effectuer une prise en charge de qualité de bien vouloir :

- respecter le repos des patients du service,
- respecter ces quelques règles de vie instaurées au sein du service.

### > LES VISITES

- Elles sont autorisées à partir de **13h00** et jusqu'à **20h00**.
- Les visites sont interdites aux enfants de moins de 14 ans.
- **Le nombre de visites est limité à 2 personnes simultanément. Pour des raisons médicales, ce nombre peut être limité.**
- **Ne pas rentrer** dans la chambre si la lumière verte, au dessus de la porte, est allumée.
- A la demande du personnel, les visiteurs doivent quitter la chambre du patient pendant l'exécution des soins et examens.

> **LES REPAS** : Ils sont servis à 08h30 - 12h30 - 19h00. Nous demandons aux personnes rendant visites aux patients de toujours vérifier auprès des équipes soignantes que les aliments apportés ne sont pas contre indiqués au régime suivi par le patient.

> **TV, TÉLÉPHONE** : Pour bénéficier d'une ligne téléphonique directe et d'un accès à la télévision, il vous suffit de vous rendre à la cafétéria au rez-de-chaussée du bâtiment. Les horaires d'ouverture sont notés sur l'affiche à l'entrée du service.

> **COFFRE-FORT** : Pour éviter tous désagréments lors de votre hospitalisation, vous pouvez utiliser le coffre-fort situé dans le placard de votre chambre. Si besoin, il vous sera proposé d'établir un dépôt de valeurs au coffre de l'hôpital pour cela vous pouvez vous rapprocher du cadre du service.

> **CULTE** : Vous avez la possibilité de demander la présence d'une personne du culte de votre choix. Elle est joignable les jours ouvrés entre 9h et 17h.